

Service Presse

Hôtel de Matignon, le 27 novembre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Gouvernement prolonge en 2026 la Grande Cause Nationale dédiée à la Santé mentale

À l'issue d'une réunion de travail réunissant le Premier Ministre, Sébastien Lecornu, Stéphanie Rist, ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, et Michel Barnier, député de Paris, ancien Premier ministre, le Gouvernement a décidé de prolonger en 2026 la Grande Cause Nationale 2025, labellisée « Parlons santé mentale ! ».

Annoncée par Michel Barnier en septembre 2024 puis lancée en janvier 2025, la Grande Cause Nationale a ouvert un nouveau chapitre dans la manière d'aborder la santé mentale en France : une parole simple, directe, bienveillante et accessible partout sur le territoire.

La mobilisation a été massive : plus de 3 000 événements organisés dans toutes les régions, plus de 900 actions labellisées et un engagement inédit des associations, des professionnels, des collectivités, des familles et des patients, sous la coordination du ministère de la Santé et avec l'implication de toutes les administrations.

Grâce à cette dynamique, la prolongation en 2026 prévoit de consolider le travail déjà engagé et à accélérer la transformation amorcée. L'objectif est d'aller plus loin : renforcer la coordination interministérielle, amplifier le soutien aux familles, aux associations et aux territoires, et poursuivre l'élan collectif qui a émergé en 2025. Cette nouvelle phase doit se traduire par des actions plus concrètes et plus visibles pour les Français.

L'année 2026 aura ainsi pour priorité de faire de la santé mentale une réalité tangible dans la vie quotidienne de chacun. Cela implique d'appuyer davantage les initiatives locales, qu'elles viennent des écoles, des entreprises, des clubs sportifs ou du tissu associatif, de mieux faire circuler les repères et les ressources pour que chacun sache où trouver de l'aide, et d'intégrer pleinement la santé mentale dans l'ensemble des politiques publiques, de l'éducation à l'aménagement urbain en passant par le travail et les services publics. Les familles, les jeunes, les patients et les associations seront placés au cœur de cette mobilisation.

La France a commencé à changer son regard sur la santé mentale. La prolongation de cette Grande Cause Nationale doit désormais permettre d'amplifier ce mouvement pour que la santé mentale ne soit plus jamais perçue comme une option mais comme une évidence.

Sébastien LECORNU, Premier ministre

« La Grande Cause Nationale a montré la force d'un pays lorsqu'il avance ensemble. Nous prolongeons une mobilisation qui touche tous les secteurs et qui améliore concrètement la vie des familles et des citoyens. Cette prolongation s'inscrit dans un mouvement collectif, citoyen et interministériel. Nous continuerons à amplifier cette dynamique au service des Français. »

Stéphanie RIST, ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées

« La santé mentale traverse toutes nos politiques publiques. Notre rôle est de coordonner, de soutenir, de donner un cap clair et partagé. La prolongation de la GCN nous permet de continuer à travailler avec les familles, les associations, les collectivités et chaque ministère pour que la santé mentale soit pleinement prise en compte dans la vie quotidienne de tous. »

Michel Barnier, député de Paris

« Les enjeux de santé mentale touchent une famille sur cinq dans notre pays notamment les jeunes. Au-delà de la déstigmatisation, faire face et accompagner les familles exige une action commune des ministères et des administrations, des associations, des entreprises et des collectivités locales. Voilà pourquoi cette grande cause mérite d'être prolongée. »

Contact : 01 42 75 50 78/79
communication@pm.gouv.fr
